

AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°73 - AVRIL/MAI 2020

Compte tenu des difficultés liées aux mesures de confinement, nous n'avons pu réaliser qu'un seul numéro de notre journal "Avance avec ta Chambre" pour les mois d'avril et mai.

CORONAVIRUS

CORONAVIRUS COVID-19

Toutes les actualités liées à la crise sanitaire actuelle - PAGE 2

ACTUALITÉS

Réserve en eau dans les sols, l'équipe fourrages fait le point - PAGE 4

CIPAN-FAUNE, commandez vos mélanges - PAGE 5

SESSION CHAMBRE



Retour sur la session de printemps et les échanges sur l'attractivité des métiers en agriculture - PAGE 6

FORMATIONS

PAGE 8



La crise révèle des évidences dont il faudra se souvenir demain !!!

Les bouleversements de ces dernières semaines étaient à mon sens autant imprévisibles qu'inévitables au sein de notre société où l'équilibre économique est essentiellement basé sur son niveau de consommation.

Cependant, le secteur agricole a immédiatement été considéré comme une priorité comme le prouve l'attestation permanente de déplacement à disposition des agriculteurs suite à notre demande auprès des services de l'État. Dans l'urgence, tout a été mis en œuvre pour qu'il y ait le maximum de fluidité au niveau de l'activité des exploitations tout en respectant les mesures sanitaires car pour l'heure, ne nous y trompons pas, c'est LE SUJET !

Je le sais, vous êtes nombreux à réagir à ce brusque revirement de situation concernant le regard que portent aujourd'hui les Français sur leur Agriculture. Soyons lucides et faisons la part des choses quand même !

Mais des questions subsistent...

Serions-nous devenus indispensables ? C'est à la lumière d'une crise

sans précédent que les consommateurs prennent peu à peu conscience de la nécessité «vitale» d'avoir des agriculteurs capables d'assurer une production nationale à la hauteur de leurs besoins alimentaires.

C'est aussi à la lumière de cette crise que les mots «production», «souveraineté alimentaire», «science», souvent sujets à d'innombrables polémiques, reviennent en grâce à la faveur des récents arbitrages et prises de parole des hommes politiques.

Certes, nous ne sommes qu'au début de cette crise, il est encore trop tôt pour tirer les conséquences de l'impact de ce tsunami sur l'avenir de notre secteur, mais une chose est certaine : les agriculteurs et les acteurs de la filière alimentaire sont, seront et devront être à la hauteur de leur mission nourricière, mais pas à n'importe quel PRIX !!!

Pour l'être, il faut actuellement résister à la tempête. C'est ainsi que ces dernières semaines, notre action a été consacrée à lever l'ensemble des freins pesant sur notre activité dans ce contexte de confinement.

[Suite de l'édito
en page 2...]

[...Suite de l'édito] Concrètement, nous avons demandé à la préfecture d'organiser un point de situation hebdomadaire de nos filières en présence des acteurs, car toutes sont plus ou moins impactées et certaines vraiment sinistrées comme la filière laitière AOP et l'horticulture...

Également un point régulier avec des représentants de la Grande Distribution afin de trouver des solutions concrètes, notamment pour les entreprises les plus pénalisées et les producteurs fermiers pour qui la fermeture des marchés a été très violente.

En parallèle, l'équipe circuits courts est notamment mobilisée pour proposer des solutions aux producteurs qui ont du mal à écouler leurs produits fermiers et répondre à une demande locale qui a le vent en poupe. Il faudra maintenant pérenniser et développer ces outils au service des agriculteurs.

Sur un plan plus technique, il a fallu réorganiser nos services, préserver nos salariés en aménageant le travail et s'adapter aux échéances, avec notamment le report ou l'annulation de formations, de journées techniques en territoires... et surtout se préparer au bon déroulement de la période de déclaration PAC auprès des exploitants dans un contexte aussi particulier...

Vous l'avez compris, nous vivons un moment inédit qui va remettre en question beaucoup de choses, soulever de vraies réflexions de fond auxquelles nous devons prendre part de manière offensive et surtout, engendrer un traumatisme économique général où le secteur agricole devra **DEMAIN être considéré comme il semble l'être AUJOURD'HUI.**

David CHAUVE
Président de la Chambre
d'agriculture du Puy-de-Dôme

MESURES ÉCONOMIQUES

Diverses mesures de soutien ont été mises en place par le Gouvernement pour aider les entreprises dans leurs difficultés liées au Coronavirus. L'ensemble de ces mesures sont à consulter sur notre site Internet : www.puydedome.chambre-agriculture.fr

FONDS DE SOLIDARITÉ

Un fonds de solidarité a été mis en place par l'Etat avec les Régions pour soutenir les très petites entreprises (TPE) touchées par les conséquences économiques de la crise. **Les exploitants agricoles sont inclus dans le champ de ce dispositif et les agriculteurs membres d'un GAEC peuvent également en bénéficier.**

Volet 1 : Une aide forfaitaire de 1 500 €

Consultez les modalités et faites votre déclaration sur www.impots.gouv.fr

Volet 2 : une aide complémentaire de 2 000 € à 5 000 €

Les entreprises qui connaissent le plus de difficultés peuvent solliciter, au cas par cas auprès de la Région, une aide complémentaire en fonction de votre chiffre d'affaires et à condition

d'être déjà éligible aux 1 500 € du Fonds de solidarité (Volet 1).

Consultez les modalités et si éligible, faites votre demande avant le 31 mai sur :

ambitioneco.auvergnhonealpes.fr

REPORT DES DÉLAIS DE PAIEMENT DE VOS COTISATIONS SOCIALES

La MSA a mis en place un report de tout ou partie du paiement de vos cotisations sociales sans pénalité pour les mois de mars et avril.

Suivez l'évolution de ces mesures sur auvergne.msa.fr

Une plateforme téléphonique MSA est disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24, pour répondre aux questions non médicales : 0800 130 000



Les informations liées à la crise sanitaire actuelle sont nombreuses et évoluent rapidement.

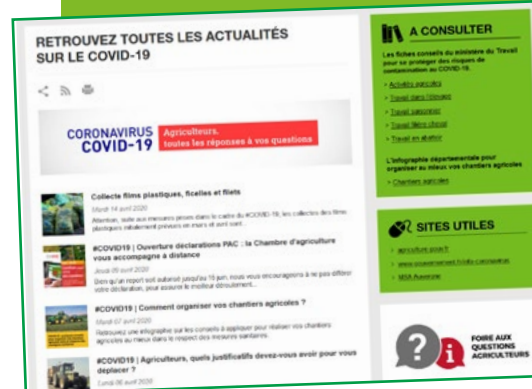
Pour rester informé dans l'intervalle de ce bulletin et vous assurer des dernières mises à jour, connectez-vous :

Sur notre site Internet

www.puydedome.chambre-agriculture.fr

sur notre page Facebook :

www.facebook.com/Chambagri63



MESURES BANCAIRES

Des dispositifs existent. Contactez directement votre conseiller bancaire pour connaître les mesures possibles.

Pour vous aider à y voir plus clair sur :

Les mesures économiques, fiscales et sociales :

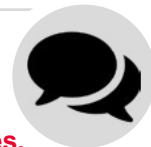
conseilentreprise@puy-de-dome.chambagri.fr

Les dispositifs concernant le travail, l'emploi et gestion de vos salariés :

Fabien JOHANNY

06 52 43 47 38

contact@puy-de-dome.chambagri.fr



CIRCUITS COURTS

LE MAINTIEN DES MARCHÉS, UNE NÉCESSITÉ !

Suite au décret du 23 mars 2020, indiquant la fermeture des marchés, la Chambre d'agriculture a adressé un courrier à l'ensemble des maires du département leur demandant de maintenir leurs marchés et leur proposant de les accompagner pour trouver des solutions d'organisation adaptées au respect des recommandations sanitaires.

A l'heure où nous bouclons, 93 marchés sont autorisés sur le département, par dérogation préfectorale.

UNE CARTE INTERACTIVE POUR PERMETTRE AUX CONSOMMATEURS DE VOUS LOCALISER

La Chambre d'agriculture a construit une carte interactive gratuite, mise en ligne depuis le 27 mars, pour localiser les lieux de distribution des produits fermiers du Puy-de-Dôme pendant le confinement et permettre ainsi aux consommateurs de savoir où s'approvisionner autour de chez eux.

Depuis le début du confinement, la Chambre d'agriculture se mobilise pour accompagner les producteurs en circuits courts qui ont des difficultés à écouler leurs produits suite à l'arrêt brutal de leurs circuits de distribution (restauration hors domicile, fermeture des marchés,...).



Cette carte est enrichie au fur et à mesure grâce aux informations communiquées par les producteurs qui souhaitent se faire connaître.

Vous souhaitez apparaître gratuitement sur cette carte ?

Faites-vous connaître auprès de l'équipe circuits courts, ou en remplissant directement le questionnaire disponible sur notre site Internet.

UN DRIVE FERMIER CONSTRUIT EN UN TEMPS RECORD

Grâce à un véritable élan collectif, la Chambre d'agriculture et l'association Accueil à la ferme ont pu mettre en place un



drive fermier en un temps record sur le département, avec pour commencer une vingtaine de producteurs inscrits et 2 points de retrait une fois par semaine à Aubière et à Riom.

➔ prod.drive-fermier.fr/puy-de-dome

UNE NEWSLETTER POUR VOUS TENIR INFORMÉS

Pour vous transmettre toutes les informations et les bons plans pour écouler vos stocks, et pour vous accompagner dans la recherche de solutions, l'équipe circuits courts a mis en place une lettre d'info envoyée par mail.

Vous ne recevez pas la newsletter et ça vous intéresse ? Faites-vous connaître auprès de l'équipe circuits courts.

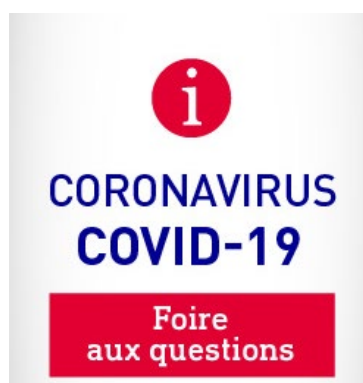
Pour en savoir plus :

Équipe circuits courts
04 73 44 45 52
diversification@puy-de-dome.chambagri.fr



FOIRE AUX QUESTIONS

BON À SAVOIR : le réseau des Chambres d'agriculture a créé une foire aux questions spéciale agriculture



➔ www.chambres-agriculture.fr

DÉCLARATION PAC

DERNIÈRE LIGNE DROITE, PRENEZ VITE RENDEZ-VOUS

Même si la période de dépôt de votre déclaration PAC a été prolongée jusqu'au 15 juin 2020, vos conseillers Chambre se sont organisés pour effectuer le maximum d'accompagnements à distance avant le 15 mai afin de limiter les retards dans les délais de paiements.

Vous n'avez pas encore pris rendez-vous ? N'attendez plus, contactez vos conseillers en territoires :

- À Saint-Gervais : 04 73 85 82 43
- À Rochefort-Mgne : 04 73 65 92 69
- À Besse : 04 73 79 58 72
- À Aubière et au Breuil : 04 73 44 45 69
- À Ambert ou à Thiers : 04 73 82 09 74

COLLECTE DÉCHETS

LES COLLECTES DES FILMS PLASTIQUES PRÉVUES DE MARS À FIN MAI ONT ÉTÉ ANNULÉES.



En attendant de nouvelles dates, je stocke !

Nous vous invitons à organiser le stockage de vos déchets sur l'exploitation, en veillant à éviter toute pollution visuelle pour votre voisinage et la salissure par des contaminants éventuels. **Vos plastiques usagés, bien stockés, seront recyclés.**

📞 **Votre contact :**
Béatrice FEFEU : 06 30 00 24 82

DISPONIBILITÉ EN EAU DANS LES SOLS

L'équipe fourrages a fait un point précis de la disponibilité en eau dans les sols du département et continue malgré le confinement à suivre le réseau de pousse de l'herbe, et à traiter les données météo afin de vous conseiller au mieux en ces temps difficiles.

Au 12 avril 2020, la réserve utile des sols est à sec en plaine. Sur les coteaux, le seuil fatidique de 60 % de déficit, à partir duquel la réserve facilement utilisable par les plantes est épuisée, est pratiquement atteint. Plus en altitude, les températures fraîches modèrent l'évapo-transpiration, mais les réserves sont à moitié remplies seulement.

Sur l'ensemble du département, les pluviométries enregistrées depuis janvier sont déficitaires tous les mois, et dans le même temps les températures ont été plus douces que la normale, ce qui amplifie le phénomène.

Sur le terrain, l'impact sur la pousse de l'herbe est très net. Même sur les secteurs où la pousse avait commencé correctement, voire avec un peu d'avance, la courbe accuse un net recul, et l'herbe ne repousse pas sur les pâtures après le passage des animaux. Plus en altitude, le froid et le vent empêchent un réel démarrage de végétation : les hauteurs restent trop basses pour pouvoir sortir les animaux plus de quelques heures par jour, ce qui, selon les élevages, n'est pas toujours envisageable.

Un petit espoir cependant : habituellement, le mois de mai est le mois le plus arrosé de l'année, et à l'heure où nous écrivons, des pluies semblent s'annoncer pour fin avril.

BULLETINS TECHNIQUES GRATUITS

Pour optimiser au mieux la conduite de vos céréales et/ou de vos fourrages, profitez des conseils hebdomadaires de nos conseillers réalisés à partir d'observations régulières sur le terrain.

Pour les recevoir directement dans votre boîte mail, faites-le savoir à nos équipes.

L'INFO PRAIRIE

Envoyé par mail chaque mardi sur simple demande par mail à : fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr



L'INFO Prairie vous permet d'adapter votre gestion de l'herbe et d'anticiper pour optimiser vos interventions.

En plus du cumul de températures qui vous permet de vous situer par gamme d'altitude ou par zone pour exploiter vos prairies au bon stade, le bulletin INFO Prairie fournit des conseils de pilotage de l'herbe issus des 8 exploitations suivies en temps réel.

LES BULLETINS TECHNIQUES GRANDES CULTURES

Envoyés par mail chaque vendredi sur simple demande par mail à : agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

L'info cultures

Des conseils de saison sur la conduite des cultures, adaptés à la météo et au contexte local.

Les Bulletins de Santé du Végétal

Pour surveiller en temps réel l'évolution de l'état sanitaire des cultures (maladies et ravageurs), aler sur les risques phytosanitaires ; communiquer sur des messages de bonnes pratiques agronomiques ou réglementaires.



L'irriconseil :

Des conseils pour conduire l'irrigation sur vos cultures de blé, maïs grain, betterave et pommes de terre.

Nos conseillers effectuent des bilans hydriques à partir des données météorologiques d'Aulnat et d'Issoire (Précipitations et ETP), en prenant en compte les différents types de sol et en intégrant la RFU (Réserve Facilement Utilisable). Pour le blé, des suivis de sondes tensiométriques viennent compléter ces références.



Les équipes fourrages et agronomie sont mobilisées pour répondre à vos questions.

Pour joindre l'équipe fourrages : fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

- Géraldine DUPIC : 06 30 00 28 17
- Pascale FAURE : 06 30 00 27 03
- Stéphane VIOLLEAU : 06 30 00 25 12

Pour joindre l'équipe agronomie : agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

- Frédéric MOIGNY : 07 88 86 96 71
- Yoann GINESTIÈRE : 06 30 00 27 00
- Françoise LÈRE : 06 42 41 26 37
- Marine MASSON : 06 30 00 28 79
- Sabrina BOURREL : 07 88 86 96 62

Pour toute question concernant le rationnement des animaux, les conseillers EDE sont également à votre disposition.

Contactez votre conseiller habituel ou :

- Pour le lait : Philippe ANDRAUD : 06 42 78 86 89
- Pour la viande : Sylvain HEURTIER : 06 37 73 33 41

CIPAN FAUNISTIQUES

COMMANDEZ VOS MÉLANGES AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS (FDC)

Le partenariat entre la Fédération Départementale des Chasseurs et la Chambre d'agriculture permet d'implanter, à nouveau, des CIPAN faunistiques en 2020.

Le contrat CIPAN-FAUNE est reconduit en 2020 sur les territoires en zone vulnérable avec la volonté de développer aussi l'opération hors zone vulnérable pour les exploitations volontaires situées en Limagne, dans les Combrailles et sur le secteur de Lezoux-Courpière.

En 2019, 670 hectares de CIPAN-FAUNE ont été implantés dans le département du Puy-de-Dôme.



PROJETS D'IRRIGATION

AIDES À L'INVESTISSEMENT POUR LES PROJETS D'IRRIGATION INDIVIDUELS : DÉPOSEZ VOS DOSSIERS AVANT LE 29 MAI 2020

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du Programme de Développement Rural Auvergne, soutient de façon spécifique les investissements individuels pour la valorisation agricole de l'eau.

La fin de ce programme d'aide est prévue pour 2020, il ne reste plus qu'un appel à projets avec une échéance de dépôt au 29 mai 2020.

Consultez les modalités et les formulaires de demande d'aide sur

➔ www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Les CIPAN permettent de maintenir en période d'interculture longue (entre la moisson et l'implantation d'une culture de printemps), un couvert capable de piéger l'azote, de limiter l'érosion des sols, d'offrir une source de pollen aux insectes et d'assurer un abri et l'alimentation à l'ensemble de la faune sauvage.

Téléchargez le cahier des charges et les bons de commande sur notre site Internet.



Contacts :

FD de Chasse :
Pascal CREGU : 06 07 18 85 69

Chambre d'agriculture :
Frédéric MOIGNY : 07 88 86 96 71

CHASSE

UNE DÉROGATION DE CHASSE EST POSSIBLE, SUR DEMANDE ET À TITRE INDIVIDUEL, UNIQUEMENT POUR LES CORVIDÉS.



Deux cas de figure :

- Si vos parcelles sont gérées par une société de chasse, c'est à elle d'adresser une demande de dérogation à la fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme.
- Si aucune société de chasse n'intervient sur vos terrains, c'est à vous d'en faire la demande en envoyant directement un email à la DDT, à l'adresse suivante: ddt-chasse@puy-de-dome.gouv.fr

FERMIER D'OR 2020

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES JUSQU'À FIN MAI



Le concours fermier d'or c'est l'occasion de situer votre/vos produit(s) par rapport à d'autres, de valoriser votre production et votre savoir-faire et de contribuer à la promotion des produits fermiers de la région.

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé d'ouvrir les inscriptions au concours Fermier d'Or 2020, comme prévu pour préparer la suite et être prêt pour rebondir. Tout est organisé de façon numérique afin de vous permettre de réaliser votre inscription sans avoir à vous déplacer.

Téléchargez le bulletin d'inscription et consultez toutes les informations pratiques sur fermieriador.fr **et envoyez le par mail avant fin mai 2020.**



Pour en savoir plus :

Equipe circuits courts : 04 73 44 45 52

VOUS AVEZ UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF DE STOCKAGE ? VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR SA FAISABILITÉ ?

Nos conseiller(e)s sont à vos côtés pour :

- créer une retenue ou un forage sur votre exploitation,
- réaliser la déclaration réglementaire du prélèvement pour votre projet d'irrigation, qu'il soit en prélèvement en cours d'eau, en forage,...
- connaître et bénéficier des aides financières.



Contact :

Arnaud MULLIÉ :
04 73 44 45 76 / 06 42 41 83 93



Les élus de la Chambre d'agriculture se sont réunis en session vendredi 13 mars 2020 pour approuver le compte financier 2019.

L'occasion également de présenter le projet stratégique du réseau des Chambres d'agriculture et d'échanger sur les sujets d'actualité.

En introduction, le président David CHAUVE est revenu sur l'année 2019 et son lot de préoccupations.

Préoccupations économiques avec les prix des denrées agricoles qui ne sont pas à la hauteur des espoirs nés des Etats Généraux de l'alimentation ; préoccupations réglementaires liées à la sortie précipitée en fin d'année de textes inapplicables en l'état sur les Zones de Non Traitement ; et surtout préoccupations climatiques avec l'enjeu prioritaire de la gestion de l'eau.

David CHAUVE a aussi souligné un bilan positif en termes d'installations sur le département avec 92 installations

aidées en 2019. «C'est un point encourageant. On doit donner de la lisibilité aux porteurs de projets, donner de l'attractivité au métier tout en étant réaliste sur le quotidien de nos agriculteurs, mais on se doit de positiver et de donner envie à nos jeunes. Il y a des exploitants qui avancent, à nous de capitaliser sur ces réussites pour faire progresser l'agriculture départementale».

Un nouveau développement pour plus de vie dans les territoires

David CHAUVE a profité de cette session pour présenter aux élus les ambitions et le projet stratégique national du réseau des Chambres d'agriculture qui se décline en trois axes principaux :

- accompagner l'agriculture dans ses transitions,
- augmenter la production de valeur dans les territoires,
- faire dialoguer agriculture et société.

«L'avenir des Chambres d'agriculture est l'enjeu de cette mandature. C'est à nous de prouver que nous avons un rôle essentiel auprès des agriculteurs sur les territoires. On a une Chambre d'agriculture qui dispose de moyens humains, de compétences, avec des équipes qui veulent avancer dans ce sens-là.»

Le Puy-de-Dôme s'inscrit pleinement dans ce projet national qui correspond bien aux objectifs de la mandature : le renouvellement des générations, le développement du conseil stratégique, l'accompagnement des groupes, le travail avec les filières et les relations avec les collectivités.

Valoriser les métiers de l'agriculture et créer des vocations.

En 2^{ème} partie de session, les élus ont mis à l'honneur l'attractivité des métiers en agriculture, leur diversité et leurs débouchés. Des échanges qui ont été illustrés par plusieurs témoignages.

«L'agriculture est une activité économique à part entière et a toute sa place au sein de la société» a introduit David CHAUVE. «On a un public jeune, il faut recruter et transformer l'essai. On a largement besoin des différents parcours et des différentes approches pour répondre à l'ensemble des enjeux auxquels on est confrontés.»



Les élus ont voté 2 motions, sur la revalorisation des retraites agricoles et sur l'arrêt de la Bromadiolone.

Les élus demandent au Gouvernement de s'engager à une revalorisation des retraites agricoles à hauteur de 85 % du SMIC pour une carrière complète avec la parité Homme Femme.

Concernant le retrait de la Bromadiolone, utilisée dans la lutte contre les campagnols, les élus demandent au Ministère de :

- s'assurer que les commandes de Bromadiolone en cours soient honorées ;
- de mettre tous les moyens en œuvre pour prolonger l'autorisation de mise sur le marché de la Bromadiolone jusqu'à son retrait européen au 31/05/21 en accordant les délais de stockage et d'utilisation jusqu'au 31/12/22 pour pouvoir mettre en place d'autres alternatives ;
- de réaffirmer son engagement et d'apporter son appui aux projets d'expérimentation et de recherche pour accélérer l'arrivée de nouvelles solutions.

Le saviez-vous ? L'agriculture française c'est :

1 million
d'emplois directs
et indirects

250 métiers différents
Producteurs, chercheurs, conseillers, techniciens...
dans l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement...

15 000
offres d'emploi par an

JOB

Dominique PINEAU Chef d'exploitation apicole

« Dominique s'est installé apiculteur en 2017 avec sa compagne. Ils élèvent 250 colonies d'abeilles en bio, à côté de Vic-le-Comte et vendent leur miel et leur gelée royale en circuits courts. Auparavant salariés dans le conseil et l'enseignement agricoles, ils se sont lancés avec « l'envie de créer quelque chose ».

Même si leur formation d'ingénieur agronome les a bien aidés pour appréhender le chiffrage du projet, Dominique a dû se former techniquement au métier. « L'apiculture est extrêmement technique et il ne faut pas faire l'économie de la formation initiale et continue. Notre défi principal c'est produire. Le marché du miel en bio c'est plutôt un marché de pénurie, donc si la saison est réussie le principal est fait ».

Malgré une grosse charge de travail, « on a un besoin de main d'œuvre très important. Dès que la trésorerie nous le permettra on essaiera d'embaucher plus » ; Dominique ne ferait pas le chemin inverse « la liberté et le plaisir de travailler en extérieur me conviennent beaucoup mieux. [...] Je trouve beaucoup plus de sens à mon travail ».



Caroline BORREL Chef d'exploitation laitière et productrice de St-Nectaire.

« Caroline s'est installée en 2005, sur la ferme familiale de son mari, lors du départ en retraite de ses beaux-parents. Associés en GAEC, ils conduisent un troupeau de 50 vaches laitières sur 70 ha en zone AOP St-Nectaire, avec transformation fromagère, et emploient 2 salariés.

Caroline n'est pas issue du milieu agricole et a fait des études dans la gestion et la comptabilité. Pour s'installer, elle a passé un BPREA au CFPPA de Marmilhat.

Quand on lui demande ce qu'elle pense de son métier, elle met en avant beaucoup d'avantages : « J'aime la polyvalence et le fait d'être mon propre patron. [...] J'ai eu la chance de reprendre une structure qui fonctionnait, et je me demande souvent si j'étais restée en ville est-ce que j'aurais eu du travail tout le temps, aujourd'hui j'ai toujours travaillé et je fais vivre ma famille, c'est le plus important. »

Elle reconnaît néanmoins que c'est compliqué de partir en vacances « on a de grosses difficultés à trouver des salariés, ils ne viennent pas vers nous on doit vraiment aller les chercher », et soulève le manque d'information sur le métier « quand j'étais à l'école, je n'ai jamais entendu parler d'agriculture dans l'orientation et c'est un gros point noir, il y a du chômage en ville alors qu'on cherche du monde à la campagne, il faut donner de l'information ! »



Émilie FAUCHER Salariée agricole au Service de Remplacement

« Après un BTS dans l'agro-alimentaire dans l'Ouest de la France, Émilie est venue en Auvergne et s'est installée agricultrice. Elle a intégré le Service de Remplacement pour des raisons financières et cumule ainsi 2 emplois depuis une dizaine d'années.

Avec le recul, elle regrette de ne pas avoir commencé par le Service de Remplacement avant de s'installer. « C'est un excellent tremplin, on voit différentes gestions d'entreprises, on touche à toutes les productions, ça apporte beaucoup d'acquis. Ça peut permettre aussi de trouver une ferme pour s'installer. »

Émilie met également en avant la diversité et la richesse de son métier sur le plan humain « il n'y a aucune monotonie et on apprend beaucoup. J'aime beaucoup remplacer les agriculteurs pendant les vacances, c'est une satisfaction de se dire qu'ils peuvent avoir du temps libre grâce à nous. On est là pour aider, soulager les gens qui ont besoin... J'ai toujours été bien accueillie, on rentre un peu dans les familles, ça crée de véritables liens. »

Pour créer des vocations, Émilie encourage à communiquer auprès de l'enseignement et expliquer le métier « On a tendance à penser que les métiers de l'agriculture sont trop physiques mais ça a évolué, moi je travaille sans pénibilité. [...] L'agriculture c'est un déclic, comme un aimant, on a tous du sang agricole dans nos veines, qu'on sous-estime quelques fois. »



Laurent FALCHETTO Directeur Unité Expérimentale INRAe de Crouel

« Non issu du milieu agricole, Laurent a néanmoins toujours été attiré par l'agriculture et passait ses étés à travailler dans les fermes de son village.

Il s'est donc naturellement orienté vers le lycée agricole de Moulins mais a **essuyé quelques échecs avant de trouver sa voie**. « J'ai passé mon BAC S option biologie écologie en 1995, après avoir redoublé ma seconde. Puis sur les conseils de mon prof de maths je me suis inscrit en DEUG de biologie à Clermont. J'ai redoublé 2 fois. L'université ne me correspondait pas, je voulais faire de l'agronomie et de la technique. »

Laurent s'est réorienté vers un BTS technologie végétales au lycée du Breuil-sur-Couze et a réalisé un stage à l'INRA de Clermont sur une nouvelle méthode de sélection des maïs. Il a obtenu son BTS en 1999 et a intégré l'équipe de son ancien maître de stage pour un CDD d'un an 1/2 à l'INRA dans le cadre d'un programme de recherche. « J'ai beaucoup apprécié ce travail, c'était tout ce que j'aimais, la nature, les plantes, la minutie... l'expérimentation a été une révélation. »

Suite à cela, il a passé les concours externes pour rentrer à l'INRA et a obtenu un poste d'adjoint technique à Dijon en 2002. Il a ensuite gravité les échelons et a une l'opportunité de revenir en Auvergne en 2018. Aujourd'hui il est directeur de l'unité expérimentale PHénotypage au Champ des Céréales (PHACC) à l'INRA de Crouel.





En raison de la crise sanitaire actuelle, toutes nos formations initialement prévues en mars/avril ont été reportées après le 11 mai 2020 ou annulées.



CIRCUITS COURTS - TRANSFORMATION AGROTOURISME

- Je maîtrise la biosécurité de mon élevage de porcs fermiers
20 mai à Aubière
- Je maîtrise l'hygiène en atelier viande (Niveau 1)
16 et 23 juin à Aubière
- Je m'installe en circuits courts
3, 17 et 24 juin à Aubière

☎ Équipe diversification : 04 73 44 45 52

CULTURE-AGRONOMIE

- Arrêt de la pulpe de betterave : comment j'adapte mon système d'élevage ?
14 mai à St-Gervais
☎ Combrailles : 04 73 85 82 43
- Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur
3 sessions à Aubière :
> 09 juin / 10 juin ou 16 juin
☎ 04 73 65 92 69 ou 04 73 44 45 96
- Je progresse vers l'agriculture de conservation des sols
2 sessions à Aubière
> 16 juin et 14 septembre
> 17 juin et 15 septembre

☎ Limagnes : 04 73 44 45 69

INSTALLATION-TRANSMISSION

- Je comprends et je décide avec ma comptabilité
26 et 28 mai à Aubière
- Demain, je réussis ma production de viande bovine
29 mai à Aubière
- Je réussis mon installation en société
02 et 04 juin à Aubière
- Demain, je réussis ma production de lait
05 juin à Aubière
- Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation
2 sessions à Aubière
> 11 juin ou 23 juin
- Demain, je deviens chef d'entreprise
09 et 10 juin à Aubière
- Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire
25 juin à Aubière
- Je gère l'administratif de mon exploitation
30 juin à Aubière

☎ Équipe Formation : 04 73 44 45 49

Attention, ce calendrier reste tributaire des mesures de déconfinement !

N'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à contacter nos équipes.

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Camille TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Avril 2020
© Photos : CAG3 - Flaticon

Impression
Imprimerie Porçu - Courmon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement

ISNN : 2680-0950



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

